



DoC'Actus

Bulletin d'information du centre de documentation en santé au travail en Limousin

N°77, juin 2014

Rappels des textes réglementaires [JORF, JOUE, Jurisprudence] : page 2

Les brèves : page 5

Rapports et études : page 7

Sur le Web : page 8

Les chiffres en plus : page 9

La boîte à outils : page 9

Insolite : page 13



Extraits du Journal Officiel de la République Française

[Avis aux opérateurs économiques](#) sur la **mise à jour du plan d'actions triennal d'évaluation des substances chimiques** (CoRAP) en application du règlement (UE) 1907/2006, dit REACH.

Extraits du Journal Officiel de l'Union Européenne

[Règlement d'exécution \(UE\) no 496/2014 de la Commission du 14 mai 2014](#) portant approbation de la substance active **acéquinocyl** conformément au règlement (CE) no 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques, et modifiant l'annexe du règlement d'exécution (UE) no 540/2011 de la Commission.

[Règlement délégué \(UE\) no 492/2014 de la Commission du 7 mars 2014](#) complétant le règlement (UE) no 528/2012 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les modalités de renouvellement des autorisations des **produits biocides soumises à la reconnaissance mutuelle**

[Règlement d'exécution \(UE\) No 485/2014 de la commission du 12 mai 2014](#) portant approbation de la substance active **Bacillus pumilus QST 2808**, conformément au règlement (CE) no 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques, et modifiant l'annexe du règlement d'exécution (UE) no 540/2011 de la Commission.

[Règlement d'exécution \(UE\) No 486/2014 de la commission du 12 mai 2014](#) retirant l'approbation de la substance active «**oxyde de fenbutatine**», conformément au règlement (CE) no 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques, et modifiant le règlement d'exécution (UE) no 540/2011 de la Commission

[Règlement d'exécution \(UE\) No 487/2014 DE LA COMMISSION du 12 mai 2014](#) modifiant le règlement d'exécution (UE) no 540/2011 en ce qui concerne la prolongation de la période d'approbation des substances actives **Bacillus subtilis (Cohn 1872) souche QST 713**, identique à la souche **AQ 713, clodinafop, metrafenone, pirimicarbe, rimsulfuron, spinosad, thiamethoxam, tolclofos-méthyl et triticonazole**

[Règlement \(UE\) No 474/2014 de la commission du 8 mai 2014](#) modifiant l'annexe XVII du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances (**REACH**), en ce qui concerne le **1,4-dichlorobenzène**

[Communication de la Commission](#) dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 93/42/CEE du Conseil du 14 juin 1993 relative aux **dispositifs médicaux**.

[Communication de la Commission](#) dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 2006/95/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives au **matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension**.

[Rectificatif à la communication de la Commission](#) dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative **aux machines** et modifiant la directive 95/16/CE (refonte).



Norme

Directive "basse tension" : la liste des normes harmonisées est publiée. Une communication de la Commission européenne publie la liste des titres et des références des normes harmonisées au titre de la directive 2006/95/CE du 12 décembre 2006 concernant le matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension. (Cf : extraits du JOUE de ce bulletin).

Instruction ministérielle/recommandation sanitaire HCSP

Mise en œuvre du Plan canicule 2014 : Le Plan National Canicule (PNC) a pour objectifs d'anticiper l'arrivée d'une canicule, de définir les actions à mettre en œuvre aux niveaux local et national pour prévenir et limiter les effets sanitaires de celle-ci et d'adapter au mieux les mesures de prévention et de gestion au niveau territorial en portant une attention particulière aux populations spécifiques.

- [INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE N°DGS/DUS/DGOS/DGCS/DGSCGC/DGT/2014/145 du 06/05/2014 relative au Plan National Canicule 2014](#)
- [Recommandations sanitaires Plan canicule 2014 \(HCSP 2014\)](#)

Ce plan comporte 13 fiches mesures parmi lesquelles la fiche 5 concerne les travailleurs. Certains travailleurs peuvent être plus exposés que d'autres aux risques liés aux fortes chaleurs. Afin de limiter les accidents du travail liés à de telles conditions climatiques, l'employeur, en vertu de son obligation de sécurité, doit prendre des mesures afin de préserver la santé des travailleurs. Aux termes de l'article R 4121-1 du code du travail, l'employeur doit prendre en compte les « ambiances thermiques », dont le risque de « fortes chaleurs », dans sa démarche d'évaluation des risques et de l'élaboration du document unique d'évaluation des risques.



Les brèves :

Nouvelle version de l'outil Cod-It : Cet outil présente les articles du code du travail en vigueur au 01/04/2014. Il prend notamment en compte les dispositions issues de la loi formation professionnelle, emploi et démocratie sociale. DGT - 04/2014.

- [Accéder à l'outil](#)

Déclaration des compositions des mélanges classés dangereux aux organismes chargés de la toxicovigilance - La liste des centres antipoison est mise à jour :

- Lire l'[arrêté du 09/04/2014](#)

Questions/réponses spécifique aux questions de métrologie des empoussièrtements d'amiante : Ce document a été élaboré afin d'aider à répondre aux dispositions réglementaires et normatives relatives aux conditions de mesurage des niveaux d'empoussièrtement, de contrôle du respect de la VLEP aux fibres d'amiante et d'accréditation des organismes procédant à ces mesurages. Ce question/réponse intègre les questions :

- des évaluateurs techniques en charge d'auditer les organismes accrédités (OA) ;
- des OA rencontrés au niveau direction et responsables techniques et qualité ;
- des organisations professionnelles (OP) ;
- des services d'inspection du travail.

[Direction Générale du Travail - Bureau des risques chimiques, physiques et biologiques](#) - 25/04/2014 - 31 pages.

Interview : "Un salarié qui s'exprime à propos d'un travail ni fait ni à faire, c'est une chance pour l'entreprise", affirme Yves Clot. Yves Clot a écrit avec le sociologue Michel Gollac "Le travail peut-il devenir supportable ?" Ils y décryptent la crise du travail et proposent des pistes pour le rendre à nouveau créateur. Pour eux, il faut redonner au travail sa dimension de création collective. Yves Clot explique pourquoi. A lire sur le site de [l'usine nouvelle](#). 02/05/2014.

Nocivité du diesel pour la santé : Sénat - 05/05/2014 - 9 pages.

- [Télécharger la proposition de loi n° 496](#)

Santé au travail : Fusion de 3 services de santé au travail de Haute-Savoie : AST 74 - Santé au travail interprofessionnel & BTP. [En savoir plus](#) 07/05/2014.

L'émergence d'un cannabis made in France :

Des fumeurs, plutôt jeunes et masculins

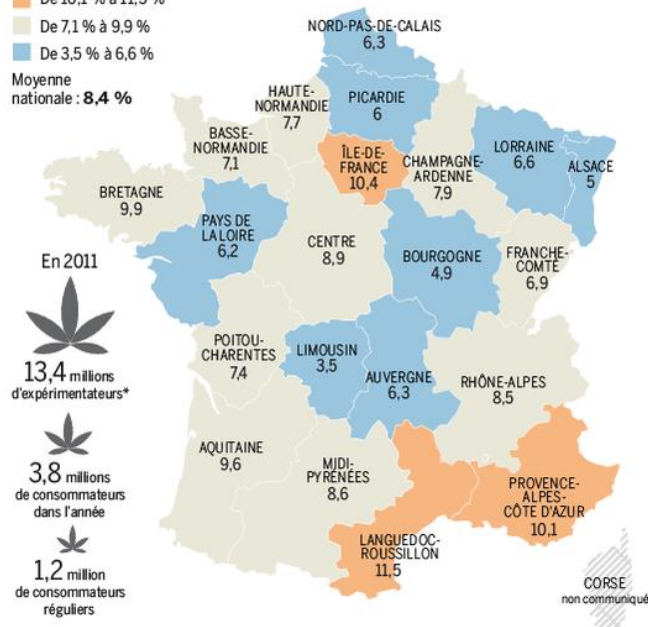
CONSOMMATION DE CANNABIS AU MOINS UNE FOIS DANS L'ANNÉE PARMIS LES 15-64 ANS EN 2010

De 10,1 % à 11,5 %

De 7,1 % à 9,9 %

De 3,5 % à 6,6 %

Moyenne nationale : 8,4 %



Les consommateurs préférant de plus en plus l'herbe, facile à cultiver en France, à la résine marocaine, le marché s'adapte, rendant le cannabis toujours plus disponible sur le territoire. Lire l'article paru dans [le Monde le](#) 10/05/2014.

L'OMS appelle les gouvernements à redoubler d'efforts pour éviter les décès et les maladies liés à l'alcool :

En 2012, l'usage nocif de l'alcool a été à l'origine de 3,3 millions de décès dans le monde, selon un nouveau rapport présenté le 12 mai dernier par l'OMS. Non seulement la consommation d'alcool peut entraîner une dépendance, mais elle augmente également le risque de développer plus de 200 maladies, dont la cirrhose du foie et certains cancers. En outre, l'usage nocif de l'alcool peut occasionner des actes de violence et des traumatismes. [Pour en savoir plus, lire le communiqué de presse de l'OMS](#), le 12/05/2014.

Les particuliers employeurs sont-ils soumis aux dispositions du décret portant création d'un DUERP ? Céline CZUBA, juriste à l'ISTNF fait le point sur cette question. Et la réponse est ?.....[ICI](#) ! 13/05/2014.

Nanomatériaux : Pointant la toxicité de certains nanomatériaux, l'Anses appelle à un encadrement réglementaire renforcé.

Face à la diversité des nanomatériaux présents au quotidien et aux nombreux questionnements qui les entourent, l'Anses a publié le 15 mai dernier, un état des lieux des connaissances sur les enjeux sanitaires et environnementaux des nanomatériaux manufacturés. ANSES, le 15/05/2014.

- [Pour en savoir plus, site de l'ANSES](#)
- [AVIS et rapport de l'Anses relatif à l'évaluation des risques liés aux nanomatériaux - enjeux et mise à jour des connaissances](#)

Philippe Davezies, les certificats médicaux et le travail : Sur les attaques contre les certificats médicaux dans le contexte des atteintes professionnelles à la santé mentale.

Assez technique, l'article mérite pourtant l'attention de tous : médecins, salariés, direction, conseil de l'ordre, citoyens. Il expose clairement la difficulté que rencontrent les médecins aujourd'hui à réaliser des certificats médicaux faisant un lien entre santé et travail (avec l'enjeu de la reconnaissance en maladie professionnelle) en particulier pour les RPS (Risques Psychosociaux). Ergopurmalt, le 15/05/2014.

Cancer du sein : quel dépistage selon vos facteurs de risque ? : La Haute Autorité de Santé (HAS)

a publié le 19 mai dernier des recommandations sur ces facteurs de risque et identifie ceux nécessitant un dépistage spécifique. L'objectif est d'améliorer les pratiques médicales, aider les professionnels à repérer et dépister les femmes à haut risque et permettre aux femmes de s'informer et lever les idées reçues. [Question / Réponses - Cancer du sein](#) 19/05/2014.

Surveillance médicale des travailleurs de nuit :

le médecin du travail doit-il obligatoirement les voir tous les six mois ? Existe-t-il un texte permettant de déroger à cette périodicité ? Céline Czuba, juriste à l'ISTNF, répond à cette question que posent souvent les employeurs. [ISTNF](#), le 20/05/2014.

La moitié des vergers dans l'illégalité à cause des escabeaux :

Dans la Sarthe, le tribunal des affaires de Sécurité sociale doit se prononcer sur la plainte d'un salarié pour faute inexcusable de l'employeur, car il travaillait sur un escabeau à 50 cm du sol.» [lefigaro.fr](#), le 21/05/2014.

Turbulences à la médecine du travail: c'est grave docteur?

L'Association inter-entreprises pour la santé au travail du Vimeu doit faire face au départ de trois de ses quatre médecins du travail. 12 000 salariés sont concernés. [Courrier.picard.fr](#), le 20/05/2014.

Durée de l'aptitude temporaire à la conduite délivrée par le médecin agréé ou la commission médicale des permis de conduire :

Lorsque un médecin agréé délivre une aptitude temporaire à la conduite comprise entre 1 et 5 ans, il applique également la règle de l'âge : c'est ainsi qu'une aptitude délivrée pour une durée de 5 ans en raison d'une pathologie, est réduite à 2 ans si l'usager a plus de 60 ans et à 1 an s'il a plus de 76 ans. [visite-medicale-permis-conduire.com](#), le 22/05/2014.

Le Haut Conseil de la Santé Publique remet son avis sur la e-cigarette à la Mildeca.

Le HCSP a publié, le 28 mai dernier, son avis relatif à l'e-cigarette. Le HCSP avait été saisi par la présidente de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives, Mme Jourdain-Menninger, suite à la parution des premiers résultats de l'enquête ETINCEL-OFDT, qui révélait que 18% des Français ont essayé la cigarette électronique et que son usage quotidien concerne entre 1,1 et 1,9 millions de personnes. Dans son avis, le HCSP met en garde sur le risque d'entrée en addiction nicotinique des adolescents et leur détournement vers le tabagisme. [eclat-graa.org](#), le 28/05/2014.

Concentration élevée de radon dans une maison à Bessines sur Gartempe (87)

: L'IRSN publie son [rapport d'évaluation des risques sanitaires](#) des occupants d'une maison construite sur des résidus de traitement de minerais d'uranium à Bessines-sur-Gartempe. IRSN, le 02/06/2014.

Etude DARES 2014-039 - Des risques professionnels contrastés selon les métiers.

Les conditions de travail des salariés sont très variables d'un métier à l'autre. Les résultats de l'enquête Sumer 2010 font notamment apparaître un clivage entre les métiers qui impliquent une forte demande psychologique et beaucoup de marges de manœuvre – tels les métiers de cadres – et ceux qui imposent des contraintes physiques importantes et exposent à des risques chimiques ou biologiques – tels les métiers d'ouvriers non qualifiés des industries de process et de la manutention. Au total, sur le champ de l'enquête Sumer 2010, dix groupes de métiers peuvent être dégagés qui se différencient du point de vue des conditions de travail qui les caractérisent.

- [Consulter l'étude.](#)
- [Ministère de l'emploi](#), le 27/05/2014.

Rapport européen EMCDDA 2014 sur les drogues : Ce rapport résume les dernières tendances dans les 28 États membres de l'Union européenne, en Norvège et en Turquie. Cette analyse porte sur l'offre de drogue illicite, la consommation de drogue et les problèmes en résultant, les réponses sanitaires et sociales et les politiques de lutte antidrogue. Les dangers des nouveaux produits de synthèse (NPS) se précisent. L'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), qui a publié, le 27 mai dernier, son rapport 2014, alerte sur des « épidémies d'injection localisées et nationales inquiétantes » de cathinones (l'un des principes psychoactifs du khat) de synthèse.

- [Consulter le rapport sur le site de l'OFDT](#), 27/05/2014.
- [Lemonde.fr](#), le 27/05/2014.

Articulation entre santé au travail et santé publique : une illustration au travers des maladies cardiovasculaires. Dans le prolongement d'un premier rapport publié en juin 2013 ([« Interactions entre santé et travail »](#)), l'IGAS poursuit sa réflexion sur la question de l'articulation entre santé au travail et santé publique, au travers de l'exemple des maladies cardiovasculaires (MCV). La mission s'est efforcée de répondre aux questions suivantes : comment mieux anticiper et analyser les risques liés au travail pour les prévenir, notamment ceux liés à de nouvelles formes d'organisation du travail ? Comment améliorer la dynamique d'articulation entre santé au travail, santé publique et santé environnementale ? Quelles pistes concrètes pourraient favoriser le maintien dans l'emploi des salariés malades ? L'entreprise peut-elle jouer un rôle comme lieu de promotion de la santé ? [IGAS, mai 2014.](#)
[Consulter le rapport.](#)[119p].

Sur le Web :

Mise à jour de la base de données SOLVEX : Mieux connaître les expositions aux solvants et aux composés organiques volatils. [La base SOLVEX](#) vient d'être mise à jour. La base, qui regroupe des données d'exposition professionnelle aux solvants et aux composés organiques volatils (COV), s'est enrichie d'informations sur près de 50 nouveaux COV utilisés en milieu de travail. 15/05/2014.

Les Français de plus en plus démotivés au travail : Selon un sondage que France Info a révélé le 20 mai dernier en exclusivité, les Français sont parmi les travailleurs les plus démotivés d'Europe. Ils disent même que leur motivation baisse au fil des années. Pour autant, tout n'est pas noir et près de 90% des Français disent même qu'ils sont heureux au travail.

- [Lire l'article sur le site de Franceinfo.fr.](#)
- [Ecouter l'excellente émission](#) de Philippe Duport « C'est mon boulot »



Un dossier thématique de l'Anact sur les CHSCT : L'Anact propose sur son site un nouveau [dossier en ligne à destination des membres de CHSCT et des délégués du personnel](#).

L'espace intègre un grand nombre de documents et d'informations pratiques sur l'instance et son fonctionnement:

- Fiches pratiques (sur le DU, la compréhension des accidents du travail, le fonctionnement de l'instance, etc.);
- Guides et repères méthodologiques pour aborder différentes problématiques de santé au travail (RPS, pénibilité, TMS, etc.);
- Textes réglementaires incontournables;
- Témoignages;

istnf.fr | le 27/05/2014

Fausse et vraies idées sur la médecine du travail : Ensemble combattons les préjugés.

Une [vidéo](#) publiée par l'Association Nationale des Internes en Médecine du Travail. [ANIMT](#)

Le burn-out doit-il être reconnu comme une maladie professionnelle ? : La reconnaissance du burn-out, le syndrome d'épuisement au travail, comme une maladie professionnelle, a été discuté le 2 juin dernier au cours d'un colloque à l'Assemblée nationale. Les maladies professionnelles sont définies très strictement, il y a des "tableaux" précis et aujourd'hui le burn out, épidémie chez les cadres notamment... n'entre pas, justement, dans le cadre.

[Réécoutez l'émission du 2 juin 2014 « C'est mon boulot »](#) animée par Philippe Duport sur France Info.

Les chiffres en plus :

Au travail, les hommes se blessent-ils plus que les femmes ? : Les tâches liées à l'emploi ainsi que la nature et les exigences de l'environnement du travail peuvent être différentes entre les hommes et les femmes, ce qui peut induire des écarts de risques au niveau de la santé et de la sécurité du travail. [Le dossier thématique de l'IRSST](#) propose quelques statistiques qui illustrent l'importance de considérer le genre dans les études en SST. [IRSST](#), Mai 2014 | Volume 12-05.

Souffrance au travail: l'alarmante situation des banques : Plus de 63% des salariés n'ont pas le temps de travailler correctement. 73% voient le rythme de travail dicté par les procédures et les normes. La même part doit réprimer ses émotions face à des clients en détresse, et plus d'un sur quatre affirment avoir peur au travail... [Lexpress.fr](#), le 02/06/2014.

La boîte à outils

Napo la mascotte de la prévention : Napo est le héros d'une série de films d'animation réalisés par un consortium associant les principaux acteurs européens de la prévention des risques professionnels : INRS, AUVA (Autriche), HSE (Royaume-Uni), DGUV (Allemagne), INAIL (Italie), Suva (Suisse), Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA). « **Napo dans... Stress au travail !** » est le 13e épisode de la série Napo diffusé en France par l'INRS. Ces films peuvent être visionnés sur [la chaîne Youtube de l'INRS](#). Ils sont également consultables et téléchargeables sur le site web [napofilm.net](#).



Publication ANPAA : [Le mémento Alcool](#) 2014 fait un point sur les principales réglementations et jurisprudences portant sur :

- Le travail
- La publicité
- La route
- Les jeunes
- Les soins
- La distribution
- La fiscalité

Le groupe « Risques chimiques et cancérogènes » du PRST Poitou-Charentes vient de publier 3 dépliants sur les risques liés aux fumées de soudage :

- Un à destination des employeurs : « [Fumées de soudage, agir pour prévenir](#) »
- Un à destination des salariés : « [Fumées de soudage, agir pour se protéger](#) »
- Un à destination des vendeurs/distributeurs : « [Fumées de soudage, promouvoir une protection adaptée](#) »

La prévention du stress au travail: liste des points de contrôle : Ce manuel publié par le [BIT](#) (2013) a pour objectif d'examiner les questions de stress au travail. Il inclut des points de contrôle faciles à appliquer pour identifier les facteurs de stress dans la vie professionnelle et en atténuer les effets néfastes. [Télécharger le manuel.](#)

Syndrome du canal carpien : De la prévention du syndrome du canal carpien à son traitement en passant par le diagnostic, **cinq outils** sont mis à disposition par la [CNAMTS](#):

- Un référentiel présentant le [parcours de soins](#) pour les cas les plus courants du syndrome
- Deux mémos d'information, relatifs à la [détection](#) et à la [prévention du syndrome en entreprise](#)
- Une fiche repère des [durées indicatives d'arrêt de travail](#) enrichie pour la phase des traitements conservateurs
- [Un livret d'information et de prévention à destination des patients](#) chez qui le syndrome a été détecté ou chez qui il est suspecté

4 mars 2014

Manutention manuelle, mieux planifier la prévention et l'adapter au milieu de travail :

L'IRSST a lancé **l'Outil d'aide à la planification pour une manutention manuelle sécuritaire**, qui devrait permettre de mieux comprendre les situations de manutention et de planifier des transformations et des activités de formation adaptées au contexte du travail. [En savoir plus...](#)

Amiante : Les partenaires institutionnels aquitains de la prévention ont réalisé trois documents de cadrage pour analyser le risque amiante au regard de la réglementation. *Directe Aquitaine - 20/05/2014.*

- [Télécharger le mémo](#) - Analyser le risque amiante au travers des réglementations - 02/2014 - 4 pages
- Le guide - Analyse du risque amiante - 04/10/2013 - 4 pages [Ce guide n'était plus en ligne lors de la rédaction de cet article : [pour consulter la page du site](#) ultérieurement]
- [Télécharger la fiche](#) - Obligation de repérage amiante avant démolition - 2 pages

Bonnes pratiques pour la réalisation en sécurité des travaux de Charpente - Couverture - Zinguerie - Etanchéité sur les pavillons :

- [Télécharger la brochure concernant les pavillons](#)
- [Télécharger la brochure concernant les immeubles de bureau ou d'habitation](#)

CAPEB - Carsat Auvergne - FFB - Mise à jour 2014 - 8 pages.

Menuisier :

- [Télécharger le dépliant](#) - Restev-La Roche-sur-Yon - 2014.

Les animateurs et les encadrants en centre de vacances et de loisirs :

- [Télécharger la plaquette](#) - AIST 83-Ollioules - 12/2013.

Fiches action/prévention : Destiné à tous les intervenants en SST, ce répertoire de fiches vous aidera à mieux orienter vos choix en SST.

- [Télécharger le répertoire](#) - ASSTSAS-Québec - 04/2014 - 93 pages.

Fiche technique Échographie générale : Le travail en échographie générale occasionne des postures et des mouvements susceptibles d'entraîner des troubles musculosquelettiques. Cette fiche présente de grands principes pour réduire ces risques. ASSTSAS-Québec - 2014 - 5 pages.

- [Télécharger la fiche](#)

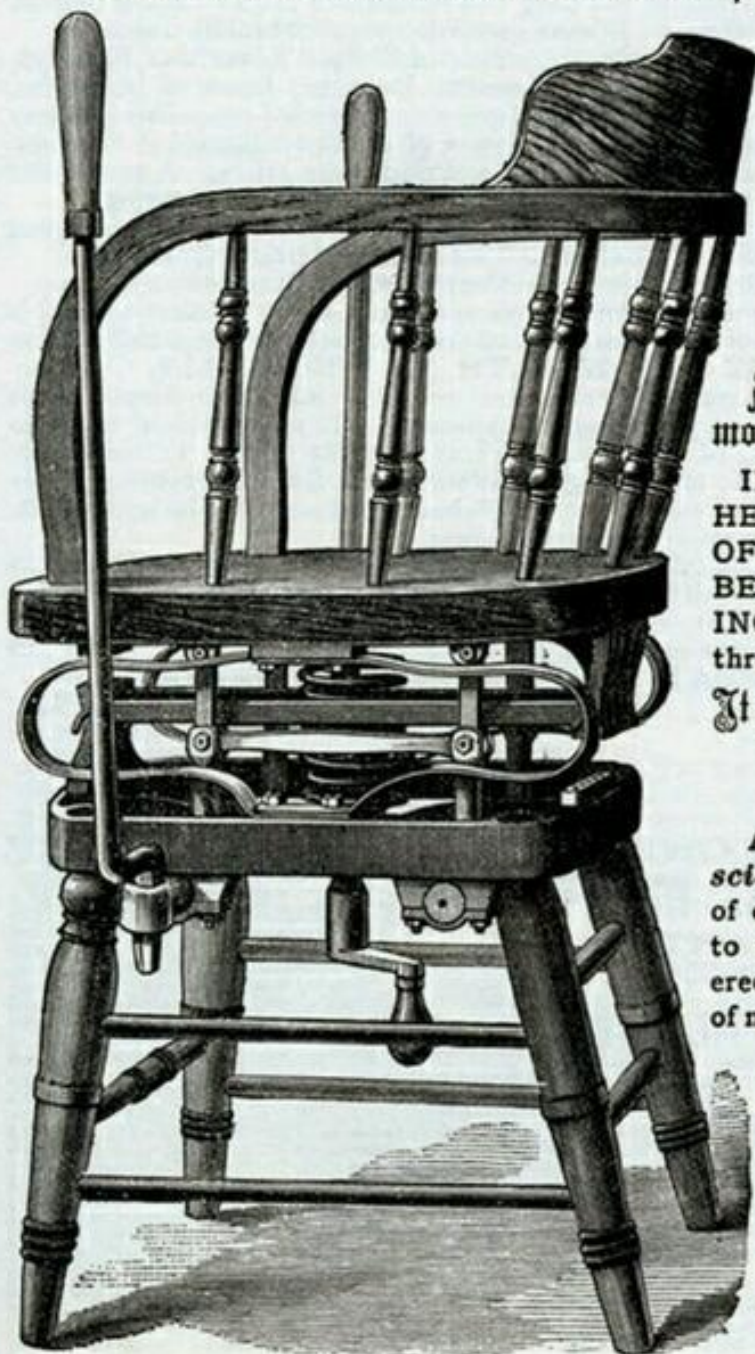


Fauteuil ergonomique pour personne sédentaire par choix ou nécessité : Il préserve la santé, évite les maladies et prolonge la vie.

The Health Jolting Chair

COPYRIGHT.

The most important Health Mechanism ever produced
A Practical Household Substitute for the Saddle-Horse.



It affords a PERFECT means of giving EFFICIENT exercise to the ESSENTIALLY IMPORTANT NUTRITIVE ORGANS OF THE BODY in the most DIRECT, CONVENIENT, COMFORTABLE, and INEXPENSIVE manner.

Suitable for all ages and for most physical conditions.

INDISPENSABLE TO THE HEALTH AND HAPPINESS OF MILLIONS OF HUMAN BEINGS WHO MAY BE LIVING SEDENTARY LIVES through choice or necessity.

It preserves Health, cures Disease, and prolongs Life.

An ingenious, rational, scientific, mechanical means of overcoming those impediments to the taking of proper exercise, erected by the artificial methods of modern society.

For certain classes of invalids a veritable Treasure-Trove.

A CONSERVATOR of NERVOUS ENERGY.

No dwelling-house is completely furnished without The Health Jolting Chair.

BIUM Descartes Paris.